

# NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement  
des **Entreprises**  
de France 

Newsletter #7 - Novembre 2022

**Le chiffre du mois : 8,5 milliards d'euros, les montants déjà engagés dans le cadre de France 2030 alors qu'Elisabeth Borne annonce vouloir accélérer sur sa mise en œuvre ([lien vers l'article Le Monde réservé aux abonnés](#) et [dossier de presse de Matignon](#))**

Alors que la compétition internationale pour soutenir les entreprises s'accélèrent, l'Allemagne ayant annoncé un grand programme de soutien et les Etats-Unis ayant adopté un plan de 370 milliards de dollars, la France souhaite utiliser France 2030 comme tentative de réponse. Le plan de 34 milliards d'euros visant à faire émerger des « champions industriels de demain » a déjà permis d'engager 8,5 milliards depuis son annonce en octobre 2021.

L'objectif est de dépasser les 10 milliards d'euros d'ici fin 2022. 1 700 projets ont déjà été soutenus, un tiers de l'objectif en termes de puissance hydrogène est déjà sécurisé et la moitié de l'objectif de production annuelle de véhicules électriques. Toutefois, aucune enveloppe supplémentaire n'est prévue à ce stade.

**Les PME françaises toujours moins disposées à déposer des brevets que les entreprises allemandes ([lien vers l'article Les Echos réservé aux abonnés](#))**

Si la France est championne d'Europe du dépôt de marques, l'INPI regrette que les entreprises françaises ne s'intéressent pas autant à leur propriété intellectuelle, qui ne coûte pourtant pas plus chère à protéger. Elles déposent deux fois moins de brevets que les entreprises allemandes. Les PME disposant de droits de PI obtiennent pourtant 68 % de revenus supplémentaires par employés et ont 17 % de chances supplémentaires de devenir des ETI.

La PI est une incitation forte à l'innovation et c'est pour cette raison que le MEDEF soutient depuis ses origines la mise en œuvre du Brevet unitaire qui permettra de bénéficier d'un tarif unique pour protéger sa PI sur le marché européen à partir du premier semestre 2023 dans 17 pays et dans 24 pays dans les mois suivants car pour un coût toujours limité, elles pourront plus facilement faire valoir leurs droits face aux entreprises étrangères.

**La nouvelle édition du mapping des startups à impact fait la part belle à la GreenTech ([lien vers l'article Le Figaro en accès libre](#))**

France Digitale et Bpifrance ont recensé 1074 startups à impact pour la troisième édition de leur mapping sur le sujet. Ils constatent qu'elles ont créé 30 000 emplois en France cette année, contre 17 000 l'année précédente. Leur nombre a bondi de 28 % en un an.

Environ la moitié de celles-ci exercent dans le secteur de l'environnement avec des startups de l'énergie, l'agriculture, dépollution ou tourisme responsable par exemple.

## **Replay du Mock Trial de la Juridiction unifiée du brevet du 22 novembre ([lien Vimeo](#))**

Le MEDEF, qui a coorganisé avec L'UJUB ce procès fictif visant à préparer la mise en place de la JUB à Paris à partir d'avril 2023, se félicite de la réussite de l'évènement : 200 personnes étaient présentes et plus de 1 200 professionnels de la propriété intellectuelle et entrepreneurs l'ont suivi en ligne. Marque de l'importance mondiale que prend la mise en œuvre de la JUB, la moitié des spectateurs en ligne ont suivi l'évènement depuis l'Asie et l'autre moitié depuis l'Europe et l'Amérique.

Nous aurons l'occasion de nous exprimer à nouveau sur le sujet au printemps prochain lors des cérémonies officielles d'ouverture de la JUB et de l'entrée en application du brevet unitaire.

## **Tribune | Philippe Aghion et Céline Antonin défendent une hausse des salaires et des financements en innovation pour renforcer la compétitivité française ([lien vers l'article Le Monde réservé aux abonnés](#))**

Alors qu'elle est la 7<sup>ème</sup> puissance mondiale en termes de PIB, la France n'est que 13<sup>ème</sup> pour ses dépenses de R&D en ce qui concerne la part de son produit intérieur qu'elle y consacre. Elle souffre de deux principaux écueils : de faibles financements alloués aux chercheurs et de faibles rémunérations.

Les dépenses de R&D financées par l'Etat sont similaires en France et aux Etats-Unis (0,7 %) et un peu supérieures en Allemagne (0,9 %). Mais surtout les Etats-Unis financent la recherche fondamentale via plusieurs grandes agences disposants de moyens conséquents (DARPA, NASA, NSF, NIH). Un professeur d'université gagne 45 % de plus que le salaire moyen en France contre 63 % en Allemagne et 77 % aux Etats-Unis. Ce qui explique en partie l'exode des cerveaux.

Du côté de la R&D privée, le poids de la France a baissé d'un tiers dans le classement mondial des plus grands groupes en termes de dépenses. Parmi les 20 premiers, il y a 10 américains et 4 allemands, contre 0 français. Et ce alors que la France est le pays européen dans lequel on dépense le plus pour soutenir la R&D privée. La France souffre en réalité d'un manque d'écosystème cohérent.

## **Tribune | L'Europe a besoin de renforcer sa propriété intellectuelle pour réussir la transition énergétique et numérique ([lien vers l'article de Politico en anglais](#))**

Si l'Europe a été le cœur de l'innovation pendant plusieurs siècles, cela lui a permis d'atteindre sa prospérité et sa qualité de vie. Il n'y a aucune raison de penser que ce siècle sera différent. La European Inventors Week s'est tenue en novembre sous le patronage du Commissaire européen à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, Mariya Gabriel. Il a permis de s'interroger sur l'avenir de l'innovation européenne.

Un aspect essentiel de l'innovation européenne a été la capacité de standardisation pour réussir l'interopérabilité des réseaux et technologies, notamment dans les télécommunications. L'Europe dispose d'une place privilégiée, grâce aux dimensions de son marché et son expertise, pour définir les standards de demain et favoriser l'innovation sur leur base. Pour ça, il est indispensable de stabiliser la propriété intellectuelle. La volonté d'investir des années et des milliards dans une technologie de standardisation n'est possible qu'avec une incitation par des droits de PI forts.

Aujourd'hui la Commission souhaite modifier le IPR Framework et les règles de dépôt de brevet, mais il faut que ces réformes prennent en compte la juste rémunération des déposants de brevet contribuant à la définition des standards technologiques.